

4 Saisons surfe sur la mutualisation des compétences au Houga

Et il y ajoute le conseil et l'aide au recrutement



4 Saisons surfe sur la mutualisation des compétences au Houga

Le Groupement d'employeurs 4 Saisons, implanté au Houga, a été créé en 1994. À l'époque, il offrait des emplois chez ses adhérents, principalement pour des travaux agricoles, pas toujours très qualifiés. Depuis cette époque, 4 Saisons a bien changé : dans une première phase, ils'est ouvert aux emplois industriels très qualifiés, notamment pour les sous-traitants d'Airbus de la région. Devenant ainsi une source de compétences multisectorielles. Aurélie Lamarque, responsable RH et Camille Csech, chargée de communication, reçoivent Le Journal du Gers le 1er mars. Elles expliquent les deux phases du changement.

Mutualiser les compétences

On ne savait pas toujours que 4 Saisons offrait la mutualisation des compétences. Jusqu'à il y a environ deux ans, alors que c'est un élément essentiel, pour l'employeur comme pour le salarié. Qu'est-ce que cela signifie ?

Côté employeur : s'ils n'ont pas besoin d'une compétence à plein temps, plusieurs employeurs peuvent employer la même personne.

Côté salarié : le salarié a un seul contrat de travail, reçoit un seul bulletin de salaire de 4 Saisons même s'il travaille pour plusieurs entreprises. De plus, nombreux sont ceux qui apprécient de changer régulièrement d'activité et de ne pas entrer dans la routine.

Pour fidéliser ses salariés et qu'ils aient un emploi durable, 4 Saisons les forme à plusieurs compétences pour qu'ils acquièrent la polyvalence souvent recherchée chez les employeurs. Mais, à côté de cela, 4 Saisons recherche, de plus en plus, des salariés qualifiés.

Nouveau en 2019

Mais 2019 est l'année d'une nouvelle dynamique : outre trouver des employés qui répondent aux besoins de ses adhérents employeurs, 4 Saisons propose désormais son aide au recrutement pour les employeurs qui préfèrent recruter eux-mêmes. Le service aux entreprises recruteuses commence toujours par une aide à cibler et à exprimer les besoins en compétences. Ensuite, l'entrepreneur peut, au choix, confier le recrutement à 4 Saisons ou recruter lui-même avec l'aide de 4 Saisons.

Cette évolution va de pair avec une plus grande présence sur les réseaux sociaux depuis deux ans.

4 Saisons est une association à but non-lucratif, à la différence des entreprises d'intérim. Si bien qu'elle reverse aux adhérents et aux employés les sommes qui, ailleurs, seraient du bénéfice.

En savoir plus <https://www.4-saisons.com/4-saisons/presentation>

N.B. - La photo du haut de page a été communiquée par 4 Saisons ; elle montre différents métiers.



Aurélie Lamarque et Camille Csech lors de notre entretien



Les bureaux de "4 Saisons" en pleine activité - Photo communiquée par 4 Saisons



Offres d'emploi : les emplois agricoles y sont très peu nombreux